



Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

Chef de division des technologies de l'information

CATÉGORIE :	Cadre	STATUT :	Régulier
TRAITEMENT :	Selon le protocole en vigueur	LIEU DE TRAVAIL :	Ville de Saint-Lambert
HORAIRE :	35 heures par semaine	AFFICHAGE :	27 octobre au 10 novembre
DIRECTION :	Direction des services administratifs		



LE MANDAT

La Ville de Saint-Lambert a l'opportunité de mettre en place un nouveau service des technologies de l'information (TI), tout en profitant d'une expérience d'une mise en commun des ressources avec deux autres villes, qui tire à sa fin.

La personne choisie aura donc la chance de bâtir sa propre équipe multidisciplinaire, appuyée de ressources externes aguerries et connaissant l'environnement actuel. Pour un gestionnaire TI, le spectre des logiciels et technologies actuels et futurs présente un intérêt particulier dans la diversité des besoins internes et par leurs problématiques respectives.

La Ville de Saint-Lambert veut profiter de l'occasion pour créer une équipe TI qui l'appuiera dans sa transformation numérique et accompagnera les directions dans leur amélioration continue, l'utilisation des logiciels en place et dans le processus d'implantation de nouvelles technologies. Elle souhaite un leader passionné et qui saura l'orienter vers les priorités et technologies appropriées et qui pourra conseiller et soutenir les gestionnaires dans leurs défis respectifs.



LES FONCTIONS

Sous l'autorité de la directrice des services administratifs, le titulaire de ce poste assume la gestion de l'ensemble des services et systèmes relevant des technologies informatiques telles que les infrastructures technologiques (serveurs, stockage, réseaux, cloud, etc.), la téléphonie, les outils de bureautique et de collaboration, ainsi que la sécurité des systèmes, qu'ils soient sur place ou en impartition.

Il exerce un rôle-conseil dans la transformation numérique de l'organisation, entre autres par sa participation active à l'analyse et la révision de l'ensemble des outils informatiques, méthodes et procédés administratifs avec la collaboration des directions. Il les assiste en étant responsable de coordonner l'ensemble des étapes de définition des requis, de processus d'acquisition, de définition des services professionnels nécessaires et d'implantation des logiciels de mission et de bureautique/collaboration.



Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

Le chef de division TI (principales tâches) :

- » Responsable du projet de défusion des systèmes d'avec l'environnement actuel de la Ville de Brossard : processus d'appels d'offres pour l'infrastructure, les logiciels, le transfert des données, les systèmes et contrats en s'assurant que la transition s'effectue sans perte d'efficacité et d'efficacité;
- » Responsable de la gestion et de l'opération en continuité de l'ensemble des systèmes informatiques, téléphoniques, de réseau, etc.
 - S'assurer prioritairement de leur maintien opérationnel en tout temps;
 - Élaborer/valider la stratégie en sécurité informatique, l'implante, la contrôle et corrige la position technologique générale et le maintien;
 - Assurer l'évolution des systèmes en continu;
 - Gérer et contrôler les licences de logiciels, les contrats d'entretien et leur renouvellement ainsi que les relations avec les fournisseurs.
 - Assurer une gestion intégrée de l'ensemble des projets découlant de la mission des TI au niveau qualitatif et quantitatif;
 - Élaborer un plan de relève informatique et le mets en place.
- » **Gère la division :**
 - Gérer le personnel sous son autorité : transmet l'information, établi les objectifs et priorités, fourni la formation, assiste dans l'évolution, fait le suivi de la qualité de leurs services, procède à l'évaluation de la contribution et le coaching;
 - Préparer annuellement le projet du budget et le plan triennal de la division TI pour fins d'approbation par son supérieur immédiat;
 - S'assurer que le budget approuvé soit respecté et que les dépenses encourues soient justifiées;
 - S'assurer de l'utilisation économique et efficace des moyens et ressources mis à sa disposition pour la réalisation des objectifs de sa division et utilise les processus d'approvisionnement appropriés en conformité avec les lois;
 - Analyser toutes les demandes budgétaires des services en TI avec le comité mis en place à cet effet;
 - Assurer la vigie du domaine de l'ensemble des technologies de l'information en se formant, participant au comité des villes en TI, etc.;
 - Assurer la conservation et le classement des documents relevant de sa division.



Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI

- Participer à la composition de l'équipe de 3 personnes de la division des TI, qui sera déployé à compter de 2023 :
 - Spécialiste des infrastructures informatiques (réseaux, serveurs, sécurité, etc.);
 - Technicien niveau intermédiaire (services aux utilisateurs);
 - Gestionnaire de projets / analyste d'affaires / conseiller en implantation
 - Les services externes, impartis (infrastructures) ou contractés (support aux utilisateurs et services techniques de base);

» Appuie les directions :

- Analyser les besoins des directions, identifie avec elles les solutions d'affaires qui optimiseront leurs processus administratifs et émettent des recommandations sur les actions à entreprendre et leurs impacts;
- Assurer une veille des tendances et opportunités des domaines d'affaires municipales et identifie avec les directions, les opportunités d'amélioration des processus d'affaires selon la vision stratégique de la ville et la capacité financière;
- Participer à l'élaboration de toute procédure interservice (tel que sur la protection des renseignements personnels).
- Participer au Comité de gouvernance des TI et fournir l'éclairage pertinent à l'évaluation des projets soumis et des stratégies numériques en élaboration, par exemple en analysant les risques, coûts, impacts et maturité des technologies disponibles.
- Appuyer la haute direction dans ses objectifs de servir efficacement les citoyens et de répondre à leurs attentes en matière de prestation de services modernes.
- S'assurer de la cohérence de l'ensemble des décisions concernant les applications et systèmes ainsi que des interconnexions requises ;
- S'assurer de connaître et d'informer la direction et les utilisateurs des lois et obligations découlant de l'utilisation des technologies de l'information et propose les adaptations requises;
- Appuyer son équipe dans la livraison des services, tout particulièrement le responsable des infrastructures TI et le remplace au besoin;
- S'assurer du respect de la politique et des directives sur l'utilisation des outils technologiques, de la sécurité et de leur compréhension par le personnel de la ville;
- Assurer toute autre tâche connexe à ses fonctions.



Saint-Lambert recrute!

OFFRE D'EMPLOI



LES EXIGENCES

- » Posséder un baccalauréat en gestion de projets informatique, en gestion des technologies/informatique ou tout autre domaine jugé pertinent;
- » Compter un minimum de 5 années d'expérience diversifiée en gestion et planification de projets informatiques ou toute autre expérience pertinente;
- » Expérience en gestion de réseau et infrastructures informatiques sur des sites multiples ;
- » Expérience en gestion de changements opérationnels;
- » Connaissance pertinente des normes et standards s'appliquant à la gestion informatique et d'une organisation qui dessert un service à sa population;
- » Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit;
- » Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue anglaise ;
- » Maîtrise de la suite Microsoft Office.



POUR POSTULER

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou compléter le formulaire de demande d'emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours 2022-96, au plus tard le 10 novembre 2022 à :

Ville de Saint-Lambert - Direction des services administratifs

dotation@saint-lambert.ca

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Aux seules fins d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié.